

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 novembre 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION NIORT AGGLO - CIVAM : ANIMATION DECLICS (DEFIS CITOYENS LOCAUX D'IMPLICATION POUR LE CLIMAT ET LA SOBRIETE) VOLET ALIMENTATION

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Sophia MARC, Sophie BOUTRIT à Thibault HEBRARD, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Nicolas ROBIN à Romain DUPEYROU, Yvonne VACKER à Dominique SIX

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaires absents excusés :

Dany MICHAUD, Jérémie ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C50-11-2020-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 NOVEMBRE 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION NIORT AGGLO - CIVAM : ANIMATION DECLICS (DEFIS CITOYENS LOCAUX D'IMPLICATION POUR LE CLIMAT ET LA SOBRIETE) VOLET ALIMENTATION

Monsieur **Florent SIMMONET**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération n°C46-05-2019 du 27 mai 2019 relative à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial Niort Agglo – Haut Val de Sèvre et à son volet sensibilisation/communication,

Vu la délibération n°C-102-09-2019 du 23 septembre 2019 relative au lancement du concours « DECLICS » (Défis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété) pour la saison 2019-20,

Niort Agglo a acté la mise en place en 2020 de Défis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété (DECLICS) avec différents modules :

- énergie et eau,
- réduction des déchets,
- mobilité,
- et alimentation.

Le défi consiste en un concours qui propose à des volontaires participant en équipes ou individuellement de faire le pari d'améliorer leurs pratiques quotidiennes et écogestes.

Afin de sensibiliser les participants à la thématique de l'alimentation, des ateliers seront proposés aux participants sur cette saison 2020-21. Il s'agira de les sensibiliser à une consommation alimentaire responsable et notamment aux produits Bio et/ou locaux.

Pour animer le volet alimentation, Niort Agglo a décidé de faire appel au CIVAM (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) du Marais Mouillé. Son implantation locale et ses missions d'accompagnement d'agriculteurs et de valorisation de l'agriculture auprès du grand public, en font un acteur privilégié.

Le CIVAM animera les 3 ateliers en accord avec les objectifs fixés par Niort Agglo autour de :

- Atelier 1. Découverte d'une ferme et de l'offre locale ;
- Atelier 2. Comment « bien manger, manger responsable » tout en maîtrisant son budget ;
- Atelier 3. Cuisiner avec des produits Bio et/ou locaux.

La prestation globale de 5 jours est chiffrée à **2 000 € TTC (deux mille euros TTC)**. Le versement sera effectué par Niort Agglo en une seule fois sur présentation de la facture globale par le CIVAM.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C50-11-2020-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve les termes de la convention entre le CIVAM et la CAN,
- Autorise le Président ou le Délégué du Président à signer tous documents s'y afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florent SIMMONET

Délégué du Président